

**COMPTE RENDU**  
**REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU 09 janvier 2026**

Le neuf janvier deux mille vingt six à 20 heures , s'est réuni le conseil municipal de la commune Les Pechs du Vers, au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain MARTY, Maire

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 12

Date de la convocation : \_

Présents

MARTY Alain – LARCHER Jean Paul – McNAB Peter – DARDENNES Grégory – MECHENIN Jacky – ROBASZKIEWICZ Malgozia - BIRONNEAU Josianne – LAPOTRE Sylvain – BERTRAND Julien – RANK Thomas

Pouvoirs

CHABROUX Patrice à MECHENIN Jacky

Absents :

ROUY Jean Luc – LABORIE Jean Marc

Secrétaire de séance : Jacky MECHENIN

Mr le Maire constate que le quorum est atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

**Délibération**

**Nomination d'un Secrétaire de séance**

Le conseil municipal nomme Monsieur Jacky MECHENIN secrétaire de séance

par **12 Voix Pour** 0 voix Contre, 0 Abstention

**Délibération**

**Validation du dernier compte rendu de séance**

Le CR de la réunion du conseil municipal du 21 novembre 2025 est approuvé à l'unanimité

**Délibération**

**Complément indemnitaire annuel**

Le conseil municipal est saisi de la possibilité d'octroyer une prime annuelle aux personnels de la commune pour récompenser la manière de servir.

Cette prime est plafonnée selon le barème lu en séance et les montants individuels sont décidés par arrêtés du Maire.

Ces primes seront versées une fois par an et elles prendront effet pour l'année 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide la mise en place du Complément indemnitaire annuel et autorise M le Maire de décider de l'octroi des montants de ces primes par arrêté nominatif.

par **12 Voix Pour** 0 voix Contre, 0 Abstention

### Délibération

#### **Convention passée avec le SDAIL pour le projet de rénovation de la toiture de l'église de St Martin**

Sur demande de la commune, le SDAIL a fait une proposition pour l'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage de ce projet . La convention porte essentiellement sur les points suivants : rédaction du programme de travaux, mise en place du marché de maîtrise d'oeuvre et suivi des travaux , assistance dans toutes les démarches administratives de la commune.

**Après en avoir délibéré**, le Conseil municipal valide la proposition de convention pour un montant de 3202 € HT et autorise M le Maire à signer et retourner la dite convention.

par **12 Voix Pour** 0 voix Contre, 0 Abstention

### Délibération

#### **Plan de financement du projet de réhabilitation du bâtiment de l'ancienne mairie dans le cadre de la revitalisation du bourg St Martin**

Ce projet avait déjà été présenté en 2025 mais n'avait pas été retenu dans le programme de subvention au territoire (DETR) . La préfecture nous a demandé de le représenter à nouveau revalorisé au titre de 2026 pour un montant total HT de 1 101 634,43 €.

**Après en avoir délibéré**, le Conseil municipal autorise M le Maire à engager toutes les démarches administratives , juridiques et financières associées et à signer les documents afférents à cette opération

Par **12 Voix Pour** 0 voix Contre, 0 Abstention

### Délibération

#### **Devis de réparation des cloches de l'église de St Cernin.**

La société Brouillet est chargée de l'entretien des cloches des églises de la commune. A la suite de la dernière visite, l'intervenant à constaté une usure prononcée sur les battants qui pourrait remettre en cause l'intégrité des cloches et nécessiter en cas de dégats une réparation très coûteuse. Il semble prudent de suivre les conseils de la société intervenante et de faire procéder à une remise en état des battants.

**Après en avoir délibéré**, le Conseil municipal valide le devis proposé pour un montant de 2823 € TTC et autorise M le Maire à engager la dépense.

par **12 Voix Pour** 0 voix Contre, 0 Abstention

### Délibération

#### **Réalisation d'un ossuaire et d'un caveau d'attente dans le cimetière de St Cernin**

Sur demande de la commune la société de pompes funèbres Gaydou a fait une proposition pour la réalisation d'un caveau comprenant un ossuaire et un caveau d'attente dans le cimetière de St Cernin . Ce caveau servira en tant que de besoin pour l'ensemble de la commune des Pechs du Vers. Le devis proposé s'élève à 5396 € TTC.

**Après en avoir délibéré**, le Conseil municipal valide le devis proposé et autorise M le Maire à engager la dépense.

par **12 Voix Pour** 0 voix Contre, 0 Abstention

**Délibération**  
**Realisation d'une oeuvre d'art**

Suite à la proposition de financement par un mécène de St Cernin pour la réalisation d'une oeuvre d'art disposée devant la mairie, le projet final a été validé pour un montant de 6500 € TTC. Le financement s'établirait de la façon suivante : mécène 5200 € , association de la sauvegarde du patrimoine 500 € , la commune 800 €.

**Après en avoir délibéré**, le Conseil municipal valide le devis proposé et autorise M le Maire à engager la dépense.

par **12 Voix Pour** 0 voix Contre, 0 Abstention

**Délibération**  
**Appel à manifestation d'intérêt pour un projet lié au bâtiment Barbié**

La rédaction de l'AMI est connue du conseil municipal mais plusieurs points demandent à être précisés :  
Calendrier

Lancement de l'AMI : 30 janvier 2026

Cloture de l'AMI : 30 avril 12 heures.

Critères de cotation des offres

Intérêt pour le territoire 50%

Assise financière du projet 30%

Complémentarité du projet avec d'autres activités ou projets développés sur Barbié ou sur le territoire" 20%

De plus les premiers contacts auront probablement lieu au téléphone ; il est donc nécessaire de fournir à la secrétaire de la mairie les premiers éléments factuels susceptibles de lui être demandés. Ces éléments de langage seront précisés avant le lancement de l'AMI.

**Après en avoir délibéré**, le Conseil municipal valide la rédaction complète de l'AMI est autorise M le Maire à lancer la consultation.

par **12 Voix Pour** 0 voix Contre, 0 Abstention

**Questions diverses**

**Projet enfance et jeunesse**

La CAF a proposé, dans le cadre de l'EVS , une subvention pour aider à la mise en place d'un projet d'activités orientées vers les jeunes adolescents de la commune et du RPI. Ce projet serait piloté par l'association le Bavardou, le CLAE et la communauté de communes. Un local serait mis à disposition par la commune dans le bourg de St Cernin .

**Ouvrage du Moulin du Pont**

A la suite à une inspection réalisée sur le pont situé sur le Vers au lieu dit „Chemin du Pont“, le SDAIL nous a envoyé ses conclusions le 17 décembre. Il en ressort la nécessité d'effectuer des travaux de consolidation sans que ceci remette en cause la solidité de l'ouvrage actuel compte tenu du très faible trafic sur cette voie. Ces travaux pourraient faire l'objet d'une subvention . Une première estimation de la dépense va de 14 000€ HT à 19 700 € HT selon les limites de l'intervention Nous allons reprendre contact avec le SDAIL pour affiner les possibilités d'aide au financement de ces travaux.

Pour rappel il est prévu à la suite de ces travaux une réfection de la voirie qui dessert la maison d'habitation depuis la départementale.

### **Travaux divers**

Des travaux de mise aux normes vont être engagés dans le logement dit du presbytère ainsi que la pose d'une horloge pour la programmation du chauffage dans la salle du conseil qui sert également à plusieurs activités dans le cadre de l'EVS

### **Maison Price**

Comme suite à la parution de l'information selon laquelle la commune met en vente une maison dans le bourg de St Martin des acheteurs potentiels se sont manifestés oralement.

### **CCAS**

Une demande d'aide au financement pour l'achat d'un véhicule sans permis a été déposée à la mairie afin que les personnes concernées puissent se rendre à un emploi et ainsi subvenir à leurs besoins. Le montant de la subvention proposée par le CCAS est de 1000€.

La séance est levée à 23 heures

LES PECHS DU VERS le 19 janvier 2026

Le secrétaire,  
Jacky MECHENIN

Le Maire,  
Alain MARTY



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Alain Marty'. The signature is stylized and somewhat abstract, with several sharp peaks and a long horizontal stroke extending to the left.